

# Le service de renseignement français en Suisse (1914-1918)

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514459>

## **Nutzungsbedingungen**

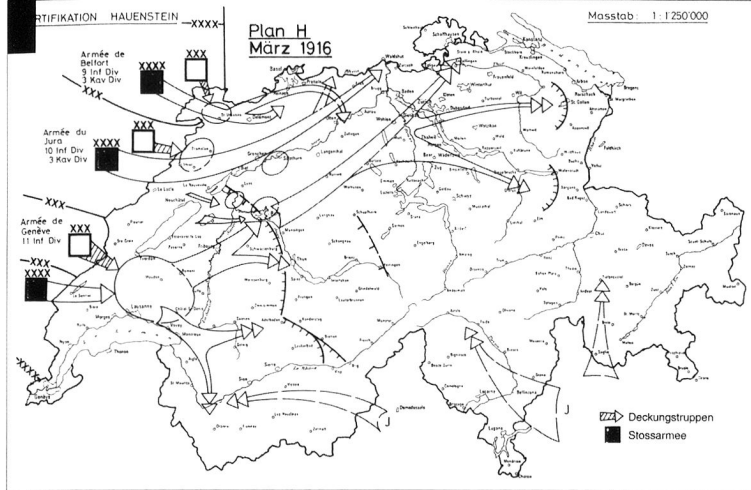
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le Plan «H» français de mars 1916, élaboré à partir d'un plan élaboré par Foch l'année précédente. Schéma de H.R. Fuhrer

## Histoire

### Le service de renseignement français en Suisse (1914-1918)

**Col Hervé de Weck**

Ancien rédacteur en chef, RMS

Le sous-lieutenant Odoric Porcher a présenté en 2009 un mémoire aux écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan sur les actions du SR français en Suisse entre 1914 et 1918 et la façon dont son homologue suisse y fait face<sup>1</sup>. Les actions secrètes des belligérants font partie du paysage diplomatique, politique et stratégique de la Confédération durant les quatre années de guerre, y compris négociations de paix, règlements de compte, transits facilité par la neutralité du pays.

L'intense activité des services allemands et français déborde parfois le SR suisse. Comment agit-il, sur quels objectifs, dans quelles limites, puisqu'il est censé respecter le statut de neutralité de la Confédération? Une obligation qui apparaît peu évidente quand on connaît les modes d'actions dans le monde de l'ombre. Le SR suisse échange des informations avec ses homologues, selon le principe du *do ut des*, et il joue sa partie dans la préparation de réactions à des menaces potentielles. La Suisse arrête sur son territoire plus de deux cents agents français, ce qui laisse imaginer l'ampleur des réseaux qui opèrent sur son territoire.

Des agents français travaillent en Suisse après le percement du tunnel du Saint-Gothard (1882), du Simplon (1906) et du Lötschberg (1912), car ces transversales alpines causent des inquiétudes à Paris<sup>2</sup>... Avant et au début de la Première Guerre mondiale, la Suisse constitue une zone d'intérêt de premier ordre pour la France, car certaines hypothèses s'avèrent peu engageantes: «Il n'est pas difficile de déterminer, souligne un document français, vers quel belligérant se tourneraient les sympathies de la Confédération. L'Allemagne a trop d'admirateurs en

Suisse pour qu'elle n'en soit pas l'allié (...).» Il faut donc connaître son armée et son équipement, mais le SR français s'intéresse surtout aux infrastructures. Les fortifications dans les Alpes qui barrent des vallées entières et les plans de défense l'intéressent dès 1874. Les gardes-frontières suisses demandent d'ailleurs des interdictions de passage de la frontière à l'encontre de plusieurs *commissaires spéciaux* devenus trop insistants.

Avant 1914, le capitaine Larguier organise un poste SR à Genève, le lieutenant-colonel Parchet, qui lui succède, en installe à Bâle, à Zurich et sur la frontière à Pontarlier, Evian et Annemasse. Son réseau est le plus important des services français. Des agents se trouvent au sein de la police genevoise, une initiative fort utile lorsque la guerre survient. Le capitaine Desvernine traite le brigadier Dépasse de la Sûreté genevoise. On évite ainsi des arrestations d'agents français, Dépasse avertissant les intéressés dès qu'un mandat à leur nom lui parvient. Il finit par être découvert et gagne la France. A la police de Lausanne, un autre agent, Chevillod, parvient à s'échapper grâce à la complicité de la police elle-même. Un certain Heinrich Günther fait depuis la Suisse du renseignement en Allemagne; prévenu à temps par un membre du tribunal cantonal de Lausanne, il gagne la France. On repère une imbrication entre des réseaux professionnels et des citoyens suisses francophiles.

### L'ambassade de Berne et l'action du colonel Pageot

En juillet 1913, le capitaine Gaston Pageot devient attaché militaire près l'ambassade de Berne, il occupe toujours le poste à la fin de la guerre, mais avec le grade de colonel. Il a comme adjoint le capitaine Raspail, spécialiste du sabotage, et le capitaine Charles Riou, un ancien de la sûreté française, chef des services de renseignements français en Suisse romande. Pageot a des contacts à Annemasse, principalement avec Gourguen et Desvernine. Il centralise les informations obtenues en Suisse et en

<sup>1</sup> *Le service de renseignement helvétique entre 1914 et 1918. Organisation, moyens, perceptions des menaces intérieures et extérieures.* Sous la direction du lieutenant-colonel Olivier Lahaie, enseignant-chercheur à Saint-Cyr-Coëtquidan, 2009. Manuscrit.

<sup>2</sup> Il y aura un épisode cocasse en 1917! Les Italiens demandent à la Suisse de fermer le tunnel du Simplon, car ils prétendent que des pigeons-voyageurs passent par là. Ces oiseaux peuvent-ils effectivement voler dans un tunnel? Une idée que l'Etat-major suisse juge ridicule.



De haut en bas : le cdt C Alfred Audéoud, le col Peter Isler lors des manœuvres de 1911, le col de Loÿs revêtu du casque l'Epplatenier.



Allemagne et les transmet aux 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Bureaux à Paris. Il travaille en relation avec les consuls Pélissier (Berne), Farges (Bâle), Robin (Zurich), Pascal d'Aix (Genève) puis, à partir de 1916, du consul de Lausanne, le baron Fougères. C'est un extraordinaire réseau créé de toutes pièces par cet officier qui recrute des agents de toutes conditions. Le poste d'attaché militaire est revu au cours de la guerre, car l'activité de renseignement s'intensifie et les effectifs ne se trouvent plus en rapport avec le nombre et l'importance des affaires. En septembre 1916, le colonel Pageot prend le commandement du 117<sup>e</sup> régiment d'infanterie; le général Morier, promu à cette occasion, le remplace jusqu'en décembre 1917, une nomination qui n'est pas due au hasard: cet ancien du 29<sup>e</sup> régiment d'infanterie a été attaché militaire à Berne en 1907.

Vers le milieu du conflit, alors que l'entrée en guerre de la Suisse lui semble imminente, le 2<sup>e</sup> Bureau français veut connaître les tendances de l'opinion et du commandement en Suisse, ce qui lui donne, accessoirement, des informations sur les forces armées allemandes. En août 1916, Pageot demande au 2<sup>e</sup> Bureau d'augmenter ses fonds secrets qui devraient passer de 30'000 francs par mois à 40'000 francs<sup>3</sup>. L'effort est donc considérable! En octobre, le lieutenant-colonel Fonjallaz, commandant du régiment d'infanterie 8, fournit au SR de Belfort des renseignements sur l'Allemagne<sup>4</sup>. Si de tels contacts avaient été divulgués, le retentissement aurait sans doute été similaire à celui de l'affaire des colonels. Les sympathies que la France peut trouver à l'Etat-major général suisse sont rares, comme le souligne Pageot : «Il n'y a (...) que trois grands chefs francophiles (les colonels Audéoud, Isler et Bornand<sup>5</sup>)», les officiers suisses «ont reçu l'ordre en décembre 1915 de cesser toute relations (...) avec les attachés militaires.»

### L'affaire des colonels, les affaires Savoy et Mougeot

Le premier Français à avoir vent des agissements des colonels Egli et von Wattenwyl est le commandant Pageot en décembre 1915, lorsque «le Service Spécial de l'ambassade découvrit que chaque jour un cycliste de l'Etat-major de l'armée suisse allait porter aux attachés militaires autrichien et allemand le bulletin de Renseignements quotidien.» Le cycliste est un Romand qui s'en ouvre à une personne qui écrit une lettre anonyme à Charles Martinet, rédacteur en chef de *La Suisse*, Martinet, qui montre la lettre au conseiller national Willemmin. Celui-ci la transmet à Guinand et à de Rabours, députés au Grand Conseil genevois.

Au SR suisse, André Langie, dont la mère est russe, reçoit régulièrement du colonel von Wattenwyl des messages, télégrammes et comptes-rendus qu'il faut traduire. Ces documents proviennent des rapports des attachés militaires suisses ou d'écoutes de communications; ils concernent l'organisation du SR russe en Allemagne et

<sup>3</sup> Ce qui représente approximativement 131'000 francs suisses.

<sup>4</sup> Voir Annexe.

<sup>5</sup> En 1916, Alfred commande le 1<sup>er</sup> corps d'armée, Louis-Henri Bornand la 1<sup>ère</sup> division, Peter Isler, ancien commandant du 1<sup>er</sup> corps, est chef d'arme de l'infanterie.

contiennent des renseignements d'intérêt divers sur les armées alliées. Rien de tout cela ne paraît a priori troublant dans un service de renseignements! Mais Langie apprend que des bulletins *allégés* ou plus complets parviennent aux attachés militaires des Empires centraux. Il demande des explications à von Wattenwyl qui lui répond que tout est normal. Dès ce moment, les textes qu'il doit traduire sont d'une parfaite banalité. Certain d'avoir mis le doigt sur une violation de la neutralité, il alerte le 10 novembre, par une lettre anonyme, l'attaché militaire russe, le colonel Golowane. M. Bacheracht, ministre de Russie à Berne, ne se plaint pas directement au Gouvernement suisse, afin de ne pas mettre Langie dans une position délicate, mais il parle de rumeurs. Rien ne se passe jusqu'au jour où Langie rencontre Albert Bonnard, rédacteur en chef du *Journal de Genève*, qui lui conseille de mettre au courant Camille Décoppet, chef du Département militaire. Chose faite le 25 novembre, en présence du colonel Edouard Secrétan, directeur de la *Gazette de Lausanne*. Le président de la Confédération, Giuseppe Motta, est mis au courant le 8 décembre par un mémoire de Langie. Le 19, la France dépose une plainte.

Les journaux romands, en particulier la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève*, s'emparent de l'affaire. Sous pression, le général Wille ouvre une procédure disciplinaire contre le colonel Egli, sous-chef de l'Etat-major général, qui s'était occupé de la transmission des informations aux Allemands, et von Wattenwyl, chef du SR. En Suisse romande, l'opinion est remontée. Le rôle des propagandistes français semble important. L'un d'eux, ayant des relations amicales avec les diplomates russes résidant à Berne, est très vite mis au courant. Ce genre d'action a d'ailleurs été planifié au ministère des Affaires Etrangères. Des agents d'influence comme Charles Fabiani font un travail efficace. Il a mis en place un Bureau d'information à Berne et à Genève, dont le rôle est d'analyser la presse allemande et suisse pour le compte du SR français. La France réussit à tirer parti de la situation, à s'attirer les faveurs de la presse et de l'opinion romandes. En réalité, l'importance de l'affaire ne se situe pas au niveau des faits reprochés mais des remous qu'ils produisent.

*Mesure de contre-feu*, des Suisses germanophiles montent en épingle l'affaire Savoy pour saper le courant francophile. Au début 1915, Emile Savoy, conseiller d'Etat fribourgeois et directeur de la police, est accusé d'espionnage par les Allemands: il a reçu des télégrammes d'un agent français et les a transmis à Pageot; il aurait délivré un passeport à cet agent, ce qui n'est pas certain, car il existe à Genève une officine française spécialisée dans la contrefaçon de papiers d'identité à destination des agents du SR. On peut supposer que ce passeport a été copié sur ceux que délivrent les services d'Emile Savoy. Toujours est-il que le procès traîne en longueur durant huit mois et aboutit à un non-lieu. Au moment de l'affaire des colonels, Emile Savoy est de nouveau inquiet, vraisemblablement pour tenir la balance égale aux yeux de l'opinion entre les deux groupes de belligérants. L'enquête aboutit à un nouveau non-lieu. Les faits reprochés à Emile Savoy semblent donc faux... L'analyse, lourde de sous-entendus, du colonel



1916 : Sprecher couvre...

Pageot, un an plus tard, fait penser le contraire : «Il n'y a rien à craindre de ce côté, surtout si, le cas échéant, nous savons exploiter notre situation à l'égard de la Suisse et, au besoin, l'inviter à se souvenir qu'elle a le plus grand intérêt à étouffer toute affaire qui pourrait nous être tant soit peu désagréable.»

Visite de Guisan sur le front de Verdun en 1916.



L'affaire Mougeot est un exemple d'action de renseignement télécommandée par le ministère français de la Guerre, sans lien avec la voie du 2<sup>e</sup> Bureau habituellement utilisée en Suisse. Le comte Mougeot, officier de dragons de réserve et fils d'un ancien ministre des PTT, achète la fabrique d'horlogerie Bévillard qui, pendant deux ans, lui sert de couverture. Il a carte blanche et ne rend des comptes qu'au ministre. Il peut compter sur le banquier Georges Clairin, l'industriel Breuvar, le fondé de pouvoir Dreyfus, un ancien sous-préfet et un grand industriel de Mulhouse nommé Schlumberger. Faisant grande publicité autour de leur affaire commerciale, ces hommes tissent un important réseau sur l'ensemble de la Suisse à l'aide d'indicateurs, de micros cachés, de tracts de propagande... Ils projettent des sabotages d'usines ou de trains en Allemagne. En 1918, le réseau est dénoncé par le III<sup>e</sup> allemand aux autorités suisses. Plusieurs collaborateurs de Mougeot sont condamnés à la prison, ce dernier réussit à passer en France...

Le SR français à Berne surveille de près la légation allemande à Berne, il en obtient de précieux renseignements, utiles pour le contre-espionnage. Le colonel Pageot a un agent dans la place, un des secrétaires du SR allemand. Presque tous les membres de la légation, sous des couverts divers, travaillent dans le renseignement. Le consulat allemand à Genève est une antenne (lieutenant Wehrle), comme ceux de Berne et de Zurich. Ils dépendent du général commandant le SR de Mannheim. L'organisation des Allemands est similaire à celle des Français, à la différence que les premiers disposent de moins d'antennes. Cette centralisation diminue les risques d'interférences et augmentait la rapidité de transmission des informations.

### Les plans «H» de contre-invasion

Le général Joffre, commandant en chef des armées françaises, accepte le 22 octobre 1915 un plan qui prévoit «une invasion subite, en force, du territoire helvétique; on se bornera à exprimer au Gouvernement suisse en arrivant à Berne les regrets de ne pouvoir faire autrement que de traverser son territoire pour porter la guerre sur la rive droite du Rhin, en lui donnant toutes garanties de respect de ses biens s'il se montre docile, des avantages territoriaux importants au Nord du Rhin s'il associe ses forces et, dans le cas contraire, en dispersant de vive force les milices sous les armes au moment de l'opération.» L'opération ne sera pas nécessaire, car les renseignements fournis en novembre 1916 par Pageot sur l'attitude favorable de Wille débouchent sur une coopération. Les colonels Dupont et Renouard, du 2<sup>e</sup> Bureau, sont envoyés à Berne le 12 juin 1916, mais cette première approche reste infructueuse.

Le refus suisse d'une coopération avec la France et la menace outre-Rhin avaient d'abord incité le commandement français à faire cavalier seul. Dans une lettre du 18 février 1916, Joffre donnait à Foch les éléments constitutifs du plan «H» comme «Helvétie»: 38 divisions (30 d'infanterie et 8 de cavalerie) interviendraient en Suisse dans le but d'«assurer la pleine intégrité du territoire français, de protéger la Suisse francophone des risques de la guerre,

d'occuper et de défendre la ville de Berne et de protéger les voies de communication entre la France et l'Italie.» Ce plan est proposé au général Nivelle le 12 janvier 1917: il l'approuve et envoie Weygand secrètement à Berne pour le faire accepter par l'Etat-major général suisse et approfondir les modalités d'une coopération.

«L'armée française ne pourra intervenir en Suisse que sur demande express de Gouvernement suisse. La Suisse ne l'appellera à l'aide qu'après la réception d'un ultimatum allemand, ou après la constatation évidente d'une concentration de troupes allemandes dans une région frontalière (...). L'armée suisse sera placée sous le haut commandement français des armées du Nord et du Nord-Est (...). En outre, l'aide matérielle de l'Entente sera constituée d'artillerie, de munitions, ainsi que de ravitaillements divers.» En décembre 1916, von Sprecher, chef de l'Etat-major général, adresse lui-même des demandes à Morier, l'attaché militaire français à Berne, concernant l'entrée des armées françaises en Suisse et le ravitaillement en munitions de l'artillerie suisse, plutôt mal lotie. Cette démarche est amplement soulignée par Morier, qui pousse le 2<sup>e</sup> Bureau à profiter de cette opportunité pour faire avancer la coopération.

Les Allemands sont mis au courant par les Suisses de l'avancement des discussions avec les Alliés. Au début 1917, connaissant l'existence de ces discussions, Ludendorff démentit toute menace allemande contre la Suisse auprès du Gouvernement fédéral, mais ce dernier refuse de le croire.

H.W.

6 Né le 2 janvier 1875 à l'asile psychiatrique de Cery (comm. Prilly) où sa mère est internée, décédé le 24 janvier 1944 à Saint-Moritz. Etudes secondaires dans différentes écoles, puis à l'académie militaire de Modène, où naît son italophilie. Rentré en Suisse en 1895, sa carrière militaire est rapide. En même temps, études de sciences sociales et politiques à Lausanne et doctorat en 1922. En 1923, Fonjallaz, colonel brigadier, démissionne, à la suite de divers conflits dans l'armée suisse, notamment l'affaire Estoppey-Bornand. De 1931 à 1933, chargé de cours à la section militaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, il mène parallèlement des affaires financières désastreuses. Il adhère au parti des paysans, artisans et indépendants (1927-1932), puis évolue par étapes vers l'extrême-droite. Il milite à la Heimatwehr (1932-1934). Il fonde à Rome en 1933 la Fédération fasciste suisse dont il est le Duce. L'initiative antimaçonnique qu'il lance en 1934 est refusée en votation populaire en 1937. Condamné en février 1941 pour espionnage au bénéfice de l'Allemagne, il est emprisonné puis libéré sous condition en avril 1943.